Commune d'ESTREES-MONS (80200)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL L'an deux mille vingt et un, le 6 janvier, le conseil Municipal dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en huit clos, à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Christian PICARD, Maire.

Etaient Présents

M. Christian PICARD, M Jean-Luc SAUVAGE, M. Romuald BOUTELEUX, M. DELAPORTE Ph., Me Delphine LUPART, M. Gérard LEPERE, M. Michel SAROT, M. Philippe POUPART, M. Christophe SERGENT, Melle Caroline LAUMON, M. Mickaël JACOUART, M. Alexandre DEMONCHY

Absents

M. Christophe RINGARD (pouvoir à M. Michel SAROT) Mme Stéphanie LAURENT (pouvoir à Me Delphine LUPART) Me Virginie VALLIENNE

Madame LUPART Delphine sera secrétaire de séance.

Ouverture de séance à 19H00

Ordre du jour :

- Vœux du maire
- Approbation du Compte-rendu C.M. du 14 décembre 2020
- Indemnité du maire délégué d'Estrées
- Délibération pour installation de deux candélabres autonomes
- Commission Appel d'offre, d'attribution des marchés publics
- Choix pour la vidéo surveillance entre achat et location
- Projet abri bus en verre et panneau affichage sur pied
- Plaque commémorative bicentenaire cèdre bleu
- Deux arrêtés en écriture
- Informations :
 - Enquête publique « Méthanisation »
 - Projet éolien sur Cartigny/Hancourt
- Questions diverses

Vœux du maire

M Christian Picard réitère ses meilleurs vœux à l'ensemble du conseil municipal. A cette occasion, une boîte de chocolats est distribuée à chaque Elu(e).

Approbation du Compte Rendu du C.M du 14 décembre 2020

M Christian Picard dorénavant enverra le compte rendu par mail afin que chacun le relise avant et pour y apporter les corrections éventuelles, ceci évitera des corrections manuscrites sur le livre des délibérations.

Vote à main levée : 14 Pour

Indemnité du maire délégué d'Estrées

M Christian PICARD expose le fait que le maire délégué d'Estrées peut prétendre à une indemnité légale de 991.80€ brut (les deux villages ne sont pas fusionnés mais en association/fusion).

Cette indemnité sera à la place de celle de 1er adjoint (416,17€ brut).

M Christian PICARD propose de voter à bulletin secret (oui/non).

Les accesseurs sont M Mickael JACQUART et M Gérard LEPERE

Vote à bulletin secret.

Oui: 10

Non: 3

Blanc: 1

Dorénavant, M Jean Luc Sauvage percevra une indemnité de 991,80€ (Brut) ; le fait d'être élu maire délégué d'Estrées lui permet d'avoir 8 heures de délégation par l'INRA au lieu de 5h30.

Délibération pour installation de deux candélabres autonomes

Les deux candélabres seront installés rue de l'aérodrome (près de la maison de M LANDRY) et rue de la Ballastière (près de l'ancienne maison de M ETEVE), ils seront temporisés.

Le coût total est de 9126€ TTC, la prise en charge par la fédération est de 3377€, le reste à la charge du commun est de 5749 €. Vote à main levée : 14 Pour

Commission Appel d'offre, d'attribution des marchés publics

M. Jean Luc SAUVAGE expose le fait que vu les travaux que nous devons entreprendre à la future garderie nous devons créer une commission appel d'offres (les travaux étant chiffrés à plus de 90000€).

L'architecte a remis un règlement de consultation mais celui-ci n'est pas conforme au bulletin des offres.

La commission devra étudier les critères d'appréciation et de jugement.

M. Jean Luc Sauvage demande aux membres du conseil 3 personnes titulaires et 3 suppléants de cette commission.

Les titulaires intéressés sont : Mme Stéphanie LAURENT (elle gère le budget), M. Philippe POUPART et Mme Delphine LUPART

Les suppléants sont : M. Mickael JACQUART, M. Christophe Sergent et M. Gérard LEPERE Une première réunion sera réalisée semaine prochaine.

Choix pour la vidéo surveillance entre achat et location

M. Christian PICARD expose les deux devis reçus pour la vidéosurveillance pour le parking de la mairie et le local de l'employé communal (caméras, écran, disque dur).

Trois caméras seront installées : 1 sur le porche de la mairie, 1 devant les toilettes publiques et 1 à l'arrière du parking. Le coût de l'achat sans entretien est de 2865,18€ HT pour la société NEXECUR et 6172€ HT pour AD2Elec.

Le coût de location avec dépannage et entretien une fois par an est de 79.42€ H.T./mois pour NEXECUR et 150€ H.T. / mois pour AD2Elec.

M Christian PICARD prendra des renseignements complémentaires auprès des sociétés mais le conseil décide à l'unanimité la location.

Il faudra prévoir l'achat d'un panneau indiquant que le village est placé en vidéo surveillance.

Projet abri bus en verre et panneau affichage sur pied

L'abri bus situé au niveau de la mairie pose souci, les élèves de l'école primaire attendent le bus devant la descente de la MAM et non dans l'abri prévu.

M Christian PICARD propose un abri bus en verre : Hauteur 240cm avec 190cm au plus bas. Profondeur 133cm (soit en Longueur un de 250cm à 2442€ HT ou un de 383cm à 2951€ HT) et un panneau d'affichage (48 feuilles) à 248€ HT. A ce prix, il faudra rajouter le coût de la dalle en béton.

La commission travaux se réunira pour en discuter (orientation, l'emplacement, la largeur....)

Plaque commémorative bicentenaire cèdre bleu

M Jean Luc SAUVAGE s'est renseigné auprès des marbriers de la région pour la plaque commémorative ; aucun ne peut nous établir un devis. Il s'est renseigné auprès d'un autre prestataire, celui-ci propose une plaque gravée en bronze de 36x25 cm, 1cm d'épaisseur au prix de 720€. Il faudra rajouter le prix du socle, celui-ci devra être à l'identique que les marches de la mairie. M Jean Luc SAUVAGE énonce le texte proposé qui sera sur cette plaque. M Philippe POUPART propose de le soumettre à Me Sylviane WITZ.

Deux arrêtés en écriture

M. Christian PICARD nous évoque le projet de deux arrêtés qu'il veut soumettre :

- Accès interdit aux véhicules deux roues sur le parvis de la mairie (3 panneaux à prévoir)
- Arrêté modificatif du règlement dans la rue d'Allonge ville et dans la ruelle de la Place: remplacer les sens interdits par des panneaux « voie sans issue »

Informations

- M. Christian PICARD signale qu'une enquête publique méthanisation sur la commune de VRAIGNES a été déposée (du 05/01/2021au 02/02/2021). L'arrêté est présent en mairie.
 - Il signale également que le dossier « projet éolien sur Cartigny/Hancourt » est consultable en mairie
- Un bois de 36a appartenant à M. Desseaux est à vendre. M. Geoffroy VAN EECKE se propose de l'acheter mais la commune a un droit de préemption. A l'unanimité, la commune ne se portera pas acquéreur de ce bois et laisse M. Geoffroy VAN EECKE l'acheter.
- Il informe qu'il a demandé un devis pour nettoyer les fientes de pigeon dans le clocher de l'église. Le montant s'élève à environ 2300€ HT.

Questions diverses

M. Jean Luc Sauvage:

- Le bois près de l'INRA racheté par celui-ci ne servira pas à construire de nouveaux bâtiments. INRA s'était engagé avec l'ancien conseil municipal à rétrocéder les ruines (abri anti aérien) et la tour de contrôle. M Jean Luc SAUVAGE s'est renseigné auprès de l'historial, WW2 pour la gestion de ces vestiges de la guerre. Il propose qu'un groupe de travail se crée. Se propose M Philippe POUPART, M Michel SAROT, M Romuald BOUTELEUX, M Philippe DELAPORTE.
- Il signale à M. Michel SAROT qu'il recevra prochainement un courrier pour la commission intercommunale Interdépartementale d'Aménagement foncier
- De plus, il précise que Me LOUIS, secrétaire de mairie prendra ses fonctions le 18 janvier 2021
- Il a rencontré M. DOUAY de la commune de MONCHY LAGACHE pour lui parler des dépôts sauvages dans nos communes. Il désire demander d'être garde environnemental assermenté. Ce serait intéressant de le rencontrer afin qu'il étende son territoire sur ESTREES MONS

Mme Delphine LUPART signale que le prestataire pour la rénovation du Monument aux morts sera bientôt en retraite, il attend le retour du devis signé. M. Christian PICARD attend le retour du maçon avant d'envoyer le devis validé.

M. Philippe POUPART évoque :

- Que l'association LONGUE PAUME n'a toujours pas reçu à ce jour la subvention
- L'absurdité de l'abri bus près de la mairie avec parterre au raz du sol
- Que les bordures des chemins ruraux n'ont pas été toutes fauchées
- Que le miroir installé en face de la rue des Proies a été mal installé, ne faut-il pas en prévoir un en sortie du parking mairie
- Demande s'il ne faut pas de suppléant pour le dossier Canal Seine Europe (M Jean Luc SAUVAGE étant le délégué)

M. Romuald BOUTELEUX signale:

- Que la secrétaire du SISCO, Mme GINER a pris ses fonctions le lundi 04/01/2021
- Que le SISCO est à la recherche d'une aide (pour l'instant c'est M. Philippe POUPART qui fait l'accueil dans le bus)
- Que Mme MANTOVANI Sylvie a envoyé un courrier pour remercier le conseil municipal pour la réception de son départ en retraite (prêt de la salle des fêtes et cadeaux reçus)
- Qu'il a rencontré l'inspecteur académique ; à priori une classe du RPI fermera à la rentré de septembre 2021. Un projet devra être envoyé à l'académie fin février. Prendre rendez vous avec la mairie de BOUVINCOURT pour savoir s'il y a possibilité que les enfants de sa commune soient rattachés au SISCO

M. Gérard LEPERE évoque le problème de dépôts sauvages près des bennes à verre, et demande s'il est possible pour l'employé communal de ramasser dans la commune les sapins de Noël au lieu de les retrouver dans les différents dépôts sauvages.

M. Philippe DELAPORTE signale qu':

- une réunion de commissions travaux sera réalisée le 09 janvier 2021 à 9h00
- la taille des tilleuls au terrain multisports (1300€ H.T.)sera réalisée par : Picardie Ateliers E.S.A.T. ALLAINES
- il a reçu un devis pour le dessouchage de la haie du cimetière. L'entreprise DEGROOT est 500€ moins cher qu'un autre prestataire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30

3

- It has to